

Vers un concept socio-stratégique de co-développement et de sécurité?

Dr. Mohamed Said Mekki

Socio-Stratégiste / ENSSP

D'emblée ce bref aperçu de la zone sahélo-saharienne nous mène à analyser l'évolution de la situation sahélienne et ses implications sur la sécurité Nationale et régionale, afin de mieux répondre aux interrogations liées à la problématique de stabilité et de sécurité de la région. Dans cette optique, les facteurs d'insécurité auxquels est actuellement confrontée l'Algérie seraient mieux appréhendés par le biais, d'une nouvelle stratégie qui prend en considération la priorité stratégique de l'invariant géographique, en tant que point d'intersection stratégique entre l'ensemble sahélo-saharien et arabo-méditerranéen.

Le renforcement d'une position géostratégique et l'impact des représentations de la "Sécurité Nationale" viennent donc d'une part des déterminants stratégiques du pays naturellement acquis et d'autre part des quatre régions frontalières qui nécessitent une activité politique adaptée à chaque région géostratégique. Depuis son indépendance, l'Algérie a essayé de maintenir dans son apport avec le sud un lien diplomatique privilégié.

Dans sa relation avec l'Afrique, l'Algérie a concentré dans les années 1970, la plus grande part de son programme d'aide à des pays transsahariens allant de la Mauritanie jusqu'au Tchad⁽¹⁾. Cette intention particulière ne résulte pas d'un choix spontané, mais de sa position géostratégique et des nécessités politico-économiques en Afrique.

Si nous considérons que la zone sahélienne est une région complexe et un espace conflictuel, comment l'Algérie s'y positionne-t-elle face à la dynamique des conflits et des nouvelles représentations de la menace et de l'insécurité? Peut-on dégager des lignes de conduites de cette dynamique de conflits et proposer par la suite une éventuelle perspective sécuritaire étatique ou collective? La rébellion des Touaregs et son impact sur la stabilité régionale (Rétrospective)

Du point de vue physique, le Nord de l'espace sahélien occupé par le désert contraste fortement avec sa frange sud formée de savanes et de montagnes. Cette différenciation engendre des caractéristiques et des spécificités dans le niveau de vie et le mode de peuplement. Les peuples du désert sont constitués de descendants maures implantés sur la partie occidentale du Sahara et des Touaregs occupant avec les peuples de race noire les parties centrales montagneuses du désert. Les Touaregs sont principalement des pasteurs nomades alors que les peuples de la savane sont des sédentaires vivant de l'agriculture, essentiellement vivrière et de la pêche. Les Etats sahéliens délimités territorialement au gré des intérêts de l'ex-puissance coloniale, présentent des anachronismes divers. A ceux pourvus d'une grande superficie (plus d'un million de km² pour le Mali, le Niger et le Tchad) se juxtaposent d'autres pays avec des aires très réduites et sous-peuplés. Les populations sont un assemblage d'ethnies et de tribus sauf au Burkina-Faso, peuplé essentiellement par les Mossi.

Les conflits qui peuvent présenter des menaces sur les états et sur la stabilité régionale demeurent essentiellement liés au tribalisme. Parmi les causes de conflits qui opposent les régimes aux Touaregs on trouve des procédures administratives lourdes et le paiement d'impôts exagérés qui amoindrissent les maigres richesses des Touaregs et accentuent leur marginalisation dans les processus de développement entrepris par les régimes en place. Toutes ces entraves combinées aux effets dévastateurs de la sécheresse qui a sévi depuis 1986 ont conduit à des sentiments de frustration principalement chez les jeunes targuis désœuvrés (Ichoumars). Un tel mécontentement n'a pas manqué de susciter des aspirations sécessionnistes parmi ces jeunes de retour de leur exil notamment en Libye où nombre d'entre eux avaient reçu un entraînement militaire.

Appartenant à la grande communauté berbère s'étendant des îles Canaries à l'Oasis de Siwa en Egypte et de la Méditerranée au Sud du fleuve Niger, les Touaregs dont l'appellation proviendrait de targua, nom donné par les arabes au fezzan, sont généralement des populations nouvelles occupant les vastes étendues du Sahara, le Hoggar au sud de l'Algérie, l'Aïre au Nord du Niger et l'Adrar des Iforas au Nord du Mali. Le partage colonial du Sahara puis la naissance des états souverains ont fortement altéré la structure traditionnelle des Touaregs par un nivellement des groupes sociaux et par les mesures forcées de sédentarisation. Les Etats ont limité leurs déplacements et leurs échanges par des contrôles frontaliers, ont restreint leur autonomie ont pratiqué des politiques qui ont été perçues comme des actes raciaux. Le colonisateur a opposé les populations selon leur races et leur langues: arabes (Hassanes en Mauritanie), berbères (Touaregs au Mali et au Niger) et noires (Wolofs et Toucouleurs au Mali et au Sénégal, les peuls au Niger et en Mauritanie, les Toubons au Tchad Songhaï et Malinke au Mali). De tous ces particularismes, les plus enclins aux idées séparatistes sont les Touaregs de l'Air au Niger de l'Adrar des Iforas au Mali ainsi que les Diola et mandika de la Casamance au Sénégal. Certains pays dont la France ont fait réactiver les solidarités primaires tandis que les tendances hégémoniques libyennes ont fait germer la revendication d'une nation Targuie (Thamoust) dotée d'un territoire internationalement reconnu menaçant par là l'intégralité des états concernés. Dans un tel contexte, un essai d'analyse critique des rebellions qui ont connu le Mali, le Niger depuis 1990 s'avère nécessaire pour esquisser des représentations de prospective.

(1) Robert ANTON MERTZ, Pamela M.D Mertz "Arab aid Sud-Saharan Africa" KAISER, GRUNWALD, BOUHDER 1983, p.72.

A) Historique et cause de la rébellion

1) La fixation arbitraire des frontières par les colonisateurs

L'Afrique a subi dans son histoire une mauvaise délimitation arbitraire des frontières qui ne suivent pas les formes physiques des peuplements vivant dans les régions. Pour mieux asseoir son règne sur les territoires et les peuples conquis, l'armée française a partagé l'espace touareg, en entités désorganisées et modelées selon les besoins de l'administration d'occupation, afin d'annuler toute tentative de rébellion. Après la colonisation, contre toute attente les terres touaregs ne leur sont pas revenues, mais étaient plutôt léguées au peuple Nigérien. L'espace touareg avant l'avènement du Niger se présentait comme suit: L'Air relève actuellement des départements de Zinder et de Makadi. La présence d'autres ethnies était admise par l'assentiment des chefs touaregs.

La limite sud des régions touaregs se situe au delà de la vallée Tarka, englobant ainsi l'Est, le Nord, l'Ouest et le Sud de la région de Tanout, Elle passe par Dakoro dont toute la partie Nord, toute la partie Est qui butte sur Tanout en incluant la steppe du Nord de Mayahi et Tessaoua, la moitié sud jusqu'au canton de Kornaka, continue à l'ouest en observant une légère inclinaison vers le nord, se rabat sur Madoua; la limite continue vers l'Ouest jusqu'aux frontières du Burkina et du Mali en laissant complètement au sud les régions de l'Aréwa, du Boboye de Zama-Ganda englobant tout le nord de Tillabery⁽²⁾.

2) L'inégal redistribution des richesses nationales

La région du Nord constituant les 2/3 du territoire est la sève nourricière du pays car elle renferme les ressources minières ayant permis au pays de se développer. C'est dans cette zone que l'on extrait le charbon et l'uranium qui avait fait du Niger dans les années 80 le 4ème pays producteur mondial. Les Touaregs n'ont pas bénéficié des retombées de l'uranium pour les raisons suivantes:

Les Touaregs étaient éloignés de l'administration et de la formation; Des transferts de populations ont été effectués vers les régions riches en uranium; Les employeurs refusent de recruter les Touaregs et préfèrent les autres ethnies. Hormis les infrastructures qui rentrent dans le domaine de l'extraction de l'uranium, l'Etat comparativement aux autres régions du pays n'a pas suffisamment créé d'infrastructures. Parmi les priorités de l'état figure le désenclavement intérieur des autres régions du pays. C'est dans ce cadre qu'il finança la construction de la route de l'unité traversant le Niger d'Est en Ouest, tout le long de la bande sud. Il a sciemment évité la région touareg, où il a seulement entrepris la construction d'un axe routier pour évacuer les produits des sociétés minières vers leurs points de vente.

Cet axe appelé route de l'uranium fut construit sur la base de paramètres purement techniques d'efficacité et de rentabilité, sans prendre en compte les nécessités du développement des zones que cette route traverse. Cette route fut ainsi déviée des localités touaregs comme Tchinn Tabarden, In Gall et Tchirozerine. Un autre axe routier devant relier le Nord du pays au sud en faisant la jonction Zinder-Agadez était programmée. Une autre voie qui traverserait le Sahara était également programmée. Cependant la réalisation de ces projets dont les retombées peuvent être positives pour les populations locales a été freinée; une bonne partie des capitaux alloués a été détournée vers la réalisation d'autres projets plus "rentables" dans l'ouest du pays. Dans le cadre de l'électrification, il existe une centrale qui utilise du charbon et dont la capacité de production peut couvrir toutes les régions, voire le pays tout entier. Cependant seuls les privilégiés des cités ouvrières dont la majorité était constituée de non touaregs en profitent. Les autorités nigériennes n'ont pas voulu doter les régions touaregs d'électricité de même que les retombées de l'uranium n'ont nullement profité à ces régions. Au moment où les autres régions connaissaient un élan de développement des infrastructures et d'appuis économiques, les régions touaregs s'enlisaient dans la misère la plus totale. Privées de toute réalisation de développement, les populations touaregs voient leurs conditions de vie se dégrader. De plus, l'état pratique à leur égard une politique de répression policière et administrative.

Dans le domaine agricole, malgré l'hostilité de la région, les touaregs ont expérimenté avec des résultats encourageants la culture de la pomme de terre à Tabelott et des cultures maraîchères à Agadez.

Sur le plan hydraulique, l'eau si convoitée reste et demeure le besoin le plus crucial car ces zones ne disposent pas de cours d'eau assez abondants. Les populations se trouvent obligées de se déplacer à longueur d'année pour trouver de quoi assurer leur survie. Face à cette situation, l'Etat malgré les moyens dont il dispose affiche un désintérêt à l'égard de cette région. Pourtant d'importantes nappes souterraines existent ainsi que l'énergie nécessaire au fonctionnement des infrastructures (énergie solaire, éolienne et l'électricité).

Sur le plan urbain, les villes du nord gardent toujours leurs caractères d'avant la colonisation, elles n'ont connu aucun plan directeur d'urbanisation et d'aménagement à même de leur donner l'aspect moderne. Il n'y a ni réseau hydraulique, électrique et routier, ni service de voirie. Au même titre que les autres domaines cités plus haut, l'état a peu investi dans les domaines sanitaires et éducatifs. Ainsi les populations de ces zones furent exposées aux maladies. En effet les centres de soins ou du moins les quelques rares qui existent, sont très mal équipés en produits et personnels qualifiés. L'école qui constitue la pépinière de tout développement dans un pays a fait l'objet d'une grande marginalisation par l'Etat. Ainsi l'éducation, facteur de développement et de progrès, thermomètre de l'évolution d'une société, est le domaine qui a subi une manipulation politique et ceci du fait que les touaregs scolarisés constitueront un danger pour les autres populations et conduiront tôt ou tard à une prise de conscience certaine.

(2) in Boureima sonleymene - op cité p.2

Alors pour mieux les écarter des affaires de l'état, il faut les éloigner hors des institutions qui produisent les cerveaux qui dirigent les rouages politiques économiques et administratifs. La raison avancée par l'état pour expliquer cette situation de non-scolarisation de la communauté touareg et qui revient comme un leitmotiv est celle-ci : ils sont sauvages, rejettent l'éducation et préfèrent leur isolement.

Dans le nord du Niger, région peuplée des touaregs qui représente plus de deux tiers de l'étendue du territoire du Niger, on peut compter le nombre d'écoles construites par l'Etat, tandis que les écoles supérieures sont presque inexistantes. Devant un tel état, le peuple touareg s'est tourné vers l'élevage, secteur qui sous-tend son existence depuis les temps immémoriaux.

B) Processus de la rébellion au Mali

Pour mieux comprendre la problématique du soulèvement touareg au Mali, nous aurons à appréhender l'origine du problème à travers ses représentations au Nord du pays. Le Mali pays de l'ouest africain se situe dans la zone sahélo-saharienne avec une superficie de 1.241.021 km², et une population cosmopolite estimée à 9 millions d'habitants.

La situation géographique du Mali comporte la présence de deux zones de peuplements à savoir: d'un côté les régions non désertiques ou les régions du sud (Koulikoro, Kayes, Segon et Mopti) et de l'autre côté les régions désertiques ou régions du Nord, il s'agit de Tombouctou, Gao et Kidal. Au nord la population se répartit ethniquement entre les Touaregs, les Songhoys, les Peules et enfin les Maures ou Arabes.⁽³⁾ Ces ethnies ont adopté deux modes de vie différents, certains vivent en nomades-éleveurs se déplaçant, d'autres sont agriculteurs. Ainsi les Arabes et les Touaregs sont éleveurs et caravaniers, les Songhoys sédentaires. Tandis que les Peules pratiquent les deux activités en même temps. Ces populations, après s'être opposées à la pénétration française ont été marginalisées car elles n'ont pas de ce fait bénéficié de l'instruction pendant la période coloniale. A l'indépendance la situation de ces populations n'a pas évolué. Elles n'ont pas bénéficié d'infrastructures publiques essentielles (santé, école, usines).

Ainsi les Touaregs après avoir pris conscience de cette marginalisation se sont révoltés en 1963 dans le cercle de Kidal, cette révolte fut réprimée par les autorités maliennes qui décidèrent d'instaurer un régime d'exception dans cette région. Toute l'organisation administrative de la zone fut confiée à des militaires avec les consignes de se montrer très vigilant à l'égard des populations désignées comme turbulentes et de mettre en œuvre le projet de société unitaire et égalitaire.

1) Les manifestations du problème Touareg au Mali

Il faut préciser que le problème tel qu'il s'est posé de 1990 à 1995 s'est trouvé géré par trois régimes différents:

Les autorités de la première république ont instauré une administration rigide dans le nord du Mali, jusqu'au coup d'état de novembre 98; le gouvernement s'est engagé à développer le Nord, par des projets industriels, de recherche minière et de l'hydraulique. Il a aussi entamé la construction d'écoles et de dispensaires.

Durant le deuxième régime, une terrible sécheresse frappe le Mali en 73 et 84; les régions les plus touchées sont les régions du nord. Après la perte totale de leurs troupeaux, les Touaregs se déplacent vers les centres urbains, et vers les pays voisins tels que la Libye, l'Algérie etc. . . .

Les jeunes Touaregs émigrés vers la Libye, sont enrôlés dans l'armée et utilisés comme mercenaires dans plusieurs pays (Tchad, Liban, Syrie). A leurs retours ils saisissent l'occasion pour participer à la rébellion de 1990.

2) Esquisse du problème du Nord au Mali

Dans la nuit du 28 au 29 juin 90, une soixantaine d'éléments armés attaquèrent la localité de Tidermène. Au cours de cette attaque, furent tués le chef d'arrondissement, son épouse, un prisonnier et un garde républicain.⁽⁴⁾

Le lendemain une autre attaque à Menaka, fait quatorze morts dont quatre soldats. A ces deux premières attaques, le régime en place, réagit militairement. La rébellion se généralise, par des attaques de localités, de postes de sécurité, des bâtiments administratifs etc.

Il y a eu des pertes importantes en vies humaines, des dégâts matériels et surtout un déplacement massif des populations appartenant à toutes les communautés soit vers l'intérieur du pays, soit vers les pays voisins.

S'étant rendu compte que l'emploi de la force ne portait guère ses fruits, les autorités de la deuxième république malienne ont eu recours à la diplomatie en cherchant l'appui de certains gouvernements plus ou moins directement intéressés par le conflit. Parmi ces pays figurent le Niger qui connaît une montée de la rébellion armée, la Libye qui formait et entraînait les combattants et l'Algérie pays voisin, où se repliaient fréquemment les nomades touaregs de peur de représailles. Ainsi le 9 et 10 septembre une réunion rassembla à Djanet en Algérie les Présidents Chadli Bendjedid de l'Algérie, Moussa Traoré du Mali, Ali Saïbou du Niger, et Mouammar El-Kadafi de la Libye. Un accord fut signé à Tamanrasset le 26 mars 91. Cependant ces efforts n'ont guère réduit le nombre des attaques et n'ont pas ramené la sécurité; après les accords de Tamanrasset, les rebelles ont effectué sept attaques qui ont fait des morts et des blessés et beaucoup de dégâts matériels. Le 26 mars 1991 avec la chute du régime de Moussa Traoré les autorités de la transition proclamèrent leur attachement aux accords de Tamanrasset.

(3) in contribution de l'Algérie à la résolution du problème du nord du Mali - par Dicko O.Baazi mémoire de l'ENA - 97-98 p.9.

(4) In DICKO Oumon Bazi - op cité p. 41.

3) Le problème du Nord du Mali sous la transition (mars 91-92)

On peut relever trois étapes à ce niveau :

- 1) La conversion de la question militaire en question politique,
- 2) L'implication des partis politiques et des différentes composantes de la société;

3) L'élaboration et la signature du Pacte National. Le régime de la transition a compris que le conflit avait un caractère politique que sa solution ne pouvait être que politique. Ainsi les autorités de la transition ont accordé deux sièges aux représentants des mouvements armés (MPA et FIAA). Elles ont invité les représentants de ces mouvements à s'exprimer officiellement à la conférence nationale du 29 juillet au 12 août 1991 à Bamako. Toutes les forces vives du pays étaient présentes (associations, partis politiques, gouvernements, représentants des Maliens de l'étranger et des délégués du monde rural).

Lors de cette rencontre il fut décidé qu'une conférence nationale sur le nord soit tenue dans les plus brefs délais. Le problème du nord qui était un problème national dès le début, n'a été soumis à un examen véritablement national qu'à la conférence de 1991, où d'autres voix que celles des autorités et des mouvements armés s'étaient exprimées. Durant cette conférence un comité national préparatoire d'une conférence spéciale sur la question du nord a été mis en place. Il a eu pour mission de mener une réflexion sur la rébellion, la cessation des actes d'hostilités, et le recensement des grands problèmes socio-économiques du nord du Mali. Le comité a organisé deux rencontres, une à Mopti et une à Segou. A la conférence de Segou (25 - 27 septembre 1991) les participants examinèrent les textes suivants : Un plan d'urgence qui devait démarrer dès 1992 et apporter une aide sanitaire et alimentaire aux populations en détresse ; un plan de relance économique des régions les plus défavorisées ; un document sur la création d'un fonds de réinsertion des rebelles et des populations déplacées et un texte portant sur la libre administration des collectivités territoriales.

A la rencontre de Mopti (décembre 1991) les positions exposées par les différentes parties n'étaient pas convergentes, mais il faut préciser que malgré tous ces efforts les rebelles continuaient à mener des attaques au Nord, faisant plusieurs victimes parmi les populations civiles, des destructions matérielles, des vols de véhicules, et de bétail ont aussi été perpétrés. Ainsi du 6 juin au 15 septembre 1991, 43 attaques faisant 61 morts, 67 blessés, 13 disparus, le vol d'environ 4000 têtes d'animaux et de 7 véhicules ont été enregistrés.⁽⁵⁾

En raison de l'insécurité grandissante, le volume des échanges commerciaux dans les régions du nord a fortement baissé causant ainsi de lourds préjudices aux populations. Il y a lieu de noter aussi l'absence totale de l'administration et des services techniques, ces derniers se sont repliés vers les grands centres urbains. L'insécurité entrave la poursuite des programmes de développement, l'assistance alimentaire et la mise en œuvre des mesures nouvelles approuvées par la conférence spéciale pour le Nord du Mali.

4) Le problème du nord sous la troisième république malienne

Après la signature du Pacte National, on assiste toujours à la dégradation de la situation sécuritaire au Mali. Les relations entre les mouvements rebelles et l'opinion nationale se sont détériorées du fait de la prolifération des actes de banditisme. Les autorités de la troisième république ont alors cherché à dialoguer. Après consultation entre le gouvernement et l'opposition, un plan d'action est proposé. Des mesures ont été prises pour protéger les biens et populations face aux attaques des rebelles. Des concertations régionales ont permis de réaffirmer que le Pacte National demeure le meilleur cadre pour résoudre le problème du Nord. Au cours de ces concertations, les populations nomades et sédentaires, ont exprimé leur préoccupation majeure à savoir: l'insécurité. Pour éradiquer ce phénomène la conférence demande la concrétisation de la réconciliation, le retour de la confiance et de la sécurité; le retour des réfugiés, le désarmement des détenteurs d'armes illégales, et enfin le redéploiement de l'administration et des services techniques de l'Etat. Elle invite le gouvernement à prendre des mesures nécessaires pour faire cesser les actes de banditisme, et à doter les forces de sécurité de tous les moyens adéquats pour faire face à leur mission.

Pour tenir compte des doléances des populations de toutes les régions du Nord, il a été mis en place une table ronde permettant de faire le rapprochement des différentes recommandations issues des concertations régionales.

C) L'apport de l'Algérie pour la stabilité du Sahel

Durant les différents conflits du Nord du Mali et du Niger, l'Algérie a adopté une attitude positive. Elle a joué un rôle politico-diplomatique déterminant pour trouver des solutions négociées.

L'Algérie s'est beaucoup investie pour le règlement de la question Touareg dans les pays voisins (Mali, Niger) en favorisant les différentes rencontres entre les gouvernements et les mouvements de rebellions. Elle s'est trouvée au premier plan, en s'impliquant dans l'élaboration des accords et le suivi de leur application. Elle a ouvert des camps aux réfugiés dans le sud algérien.

1) L'Algérie et la résolution du problème du Nord du Mali

Ainsi au Mali le rôle de l'Algérie était mieux appréhendé qu'au Niger où d'autres acteurs ont influencé les discussions (France, Burkina-Faso). L'Algérie s'est trouvée le parrain exclusif des rencontres entre le gouvernement malien et les mouvements Touaregs. La première rencontre entre les représentants du gouvernement malien et ceux du Mouvement et

(5) in Dicko Oumon Bazi - op - cité p.13

Fronts Unifiés de l'Azawad (MFUA) s'est tenue à Tamanrasset du 5 au 6 février 1991. Elle fût suivie d'une autre du 29 au 30 décembre 1991 à Alger. A ces deux séries de rencontres, s'ajoute une troisième à Alger du 15 au 25 mars 1992 qui a abouti à l'élaboration du Pacte National comme solution à la rébellion dans le Nord du Mali. Ce Pacte vise essentiellement la réconciliation nationale, l'intégration socio-économique des régions du Nord dans toutes ses composantes. Cependant, malgré la signature du Pacte on assiste à un regain d'insécurité dû à des promesses non tenues de part et d'autre. Face à cette situation le médiateur algérien propose une série de rencontres pour dépasser les contentieux et rapprocher les positions. A la rencontre de Tamanrasset du 27 au 30 juin 1994, après une évaluation des points négatifs qui ont conduit à la dégradation de la situation sécuritaire, les partis ont manifesté, leur volonté de surmonter les difficultés par l'exécution et l'application correcte du Pacte et les mesures prises à Alger en mai 1994.

2) L'impact de l'Algérie dans l'élaboration et l'application du Pacte National Signé, le 11 avril 1992 à Bamako entre le gouvernement du Mali et les MFUA, le Pacte National a été préparé par la partie malienne et finalisé à Alger à l'issue d'une série de négociations de paix. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce pacte il a été mis en place un certain nombre d'organisations telle que la commission de suivi du pacte national dont l'Algérie fait partie et qui a pour mission : De contrôler la cessation de toute action ou mouvement de nature à faire resurgir la tension ou à conduire à des incidents De procéder dans un délai de 60 jours après la signature du Pacte à l'intégration totale des combattants des M.F.U.A dans les différents corps en uniforme de l'état; De mettre sur pied des unités spéciales des forces armées, et enfin d'instituer un corps de sécurité.

Il faut noter que l'Algérie après avoir dépêché une forte délégation au Mali a accrédité le Président de la commission de suivi de l'application du Pacte National comme ambassadeur. Parallèlement, à la médiation, l'Algérie s'est investie sans relâche aussi bien en moyens humains que matériels. Après la signature du Pacte National, l'Algérie a mis à la disposition de la commission de cessez-le-feu une douzaine d'officiers qui observent la paix aux côtés de leurs collègues maliens, équipés de sept véhicules Land-Rover dotés de moyen de liaison Radio. En réponse à un besoin exprimé par les autorités maliennes, le gouvernement algérien leur a octroyé une assistance supplémentaire pour la mise en œuvre du pacte national.

Au plan international, un accord tripartite a été signé entre le gouvernement malien, le gouvernement algérien et le Haut Commissariat des Nations Unis pour les Réfugiés (HCR), il concerne le rapatriement et la réinsertion socio-économique des populations déplacées se trouvant en Algérie, et autorise le HCR à établir une antenne dans la ville de Tamanrasset afin de faciliter l'assistance aux populations et leur rapatriement librement consenti.⁽⁶⁾

3) La médiation algérienne et la rébellion touareg au Niger

Par rapport au Mali, la réconciliation au Niger, et la gestion de la rébellion touareg, sont le fruit de la diplomatie multilatérale, avec la contribution de l'Algérie, du Burkina Faso et de la France. Une entente fut concrétisée pour la première fois dans ce conflit ce qui laissait espérer que les deux parties étaient décidées à mettre un terme au conflit. Ces discussions s'annoncent difficile à la fin mai 1992, deux rencontres furent annulées à Paris; ce n'est qu'à fin juillet que les discussions ont repris. En janvier 1994, intervient la rupture effective de la trêve à cause de l'action gouvernementale qui s'adonnait à des opérations de ratissage dans le nord. Devant une telle situation, l'Algérie fut désignée pour arbitrer en juillet 94 une seconde rencontre entre les deux parties. Au cours de cette période beaucoup de dégâts furent constatés : d'énormes pertes en vies humaines, des villages entiers décimés, des routes rendues impraticables, des villes du nord isolées.

Ce conflit qui revêtait un caractère politique sera finalement réglé par l'aide des trois pays qui ont apporté l'aide matérielle et financière pour son règlement. Des sites de cantonnement étaient créés en Algérie pour préparer le retour des réfugiés au pays où devait démarrer la campagne d'intégration et d'insertion dans les différents secteurs de développement. C'est l'accord signé le 15 avril 1995 à Ouagadougou qui marque l'instauration définitive de la paix entre les parties en conflit. Les nouvelles menaces au Sahel et le redéploiement stratégique de l'Algérie vers le Sud. L'Algérie est un des pays qui a récupéré totalement son territoire et se présente ainsi comme le deuxième grand pays africain. Elle a des frontières terrestres communes (soit 5 990 kms) avec tous les pays du Maghreb, dont 1350 avec le Maroc, 450 avec la Mauritanie, 1000 avec la Libye 950, avec la Tunisie ainsi qu'avec le Sahara occidental et l'Afrique sub-saharienne dont 960 km avec le Niger, 1280 avec le Mali.

L'Algérie en tant que pays limitrophe appartenant à l'aire sahélo-saharienne subit directement les implications de ces événements (émigration, contrebande, trafic d'armes, question des touaregs et ses implications). Dans cette optique les facteurs de déstabilisation auxquels est présentement confrontée l'Algérie seraient mieux appréhendés si les efforts visant à les contenir, s'inscrivent dans une nouvelle stratégie qui mettrait en exergue son statut de puissance régionale, son rayonnement socio-culturel et ses potentialités tant économiques qu'humaines. Elle est au centre des stratégies déstabilisatrices et des convoitises occidentales. Au delà de la gestion de la question touareg où la contribution algérienne était très appréciée afin d'étouffer toutes velléités de déstabilisation dans les pays limitrophes, d'autres problèmes sont à craindre pour les années à venir.

Les facteurs d'insécurité dans l'aire sahélo-saharienne sont divers; ils résultent du partage colonial des frontières, de la volonté de contrôle de la région par l'ex-puissance coloniale (France) et de la tendance hégémonique de la Libye. Ces difficultés amplifiées par la crise socio-économique et la sécheresse qui sévit dans la région depuis plusieurs années

(6) In Dicko Oumon Baazi "la contribution de l'Algérie à la résolution du problème du Nord du Mali" mémoire de l'ENA - 97 - 98 - p.21.

fragilisent les pouvoirs locaux. En effet les problèmes sociaux, les troubles ethniques, les rebellions contre les pouvoirs des pays limitrophes et le contexte régional marqué par les difficultés interne de l'Algérie ouvrent une opportunité pour déstabiliser toute la région.

Cependant, outre la nécessité de réagir à ces événements et de parer aux menaces qui résultent de certaines manœuvres, l'action de l'Algérie dans la région doit dépasser le cadre des seules motivations sécuritaires pour s'intégrer dans une stratégie de l'action extérieure de l'Algérie (Monde arabe, Maghreb, Méditerranée, Afrique). En effet, des motivations de la politique algérienne à l'égard de cette région sont d'ordre historique : retrouver la sphère d'influence historique du monde (arabo-berbère), économique (réalisation d'une zone de libre échange) et politique (consacrer le rôle de puissance régionale de l'Algérie).

Ces motivations commandent une vision stratégique de l'action de l'Algérie dans la région qui doit tendre à :

Assurer la stabilité de la région;

Gérer les crises qui secouent cette région;

Promouvoir le développement régional;

Promouvoir les échanges commerciaux;

Régénérer l'influence traditionnelle de l'Algérie dans une action de grande envergure;

Consacrer le rôle de l'Algérie dans la région comme pays fédérateur de la coopération.

Considérant que la zone sahélienne est d'une grande importance pour l'Algérie, il convient donc de formuler une posture de veille stratégique vis-à-vis des situations qui s'y dressent avec la résurgence de nouveaux facteurs de conflits internes (rébellion touareg, coups d'états, Niger, Mali) et leurs conséquences internes liées aux diasporas de réfugiés qui prennent la forme de ghettos retranchés sur le territoire national. Ces nouvelles menaces très inquiétantes vis-à-vis de notre sécurité sociétale posent la problématique de l'homogénéité du territoire qui se trouve ainsi attaquée de l'extérieur (affaiblissement des frontières, dégradation intérieure, flux incontrôlés des migrants.) A ce constat, s'ajoute la prolifération des réseaux mafieux (contrebande, multiplication d'acteurs agissant en dehors du cadre de la Souveraineté Nationale). Après la décolonisation, et la disparition des zones d'influences héritées de la confrontation Est-Ouest, certaines puissances activent dans la zone sahélienne selon de nouveaux processus de pénétration qui obéissent à des conceptions de stratégies hégémoniques rénovées, même si chacun a des méthodes propres pour réaliser ses visions, du fait que les intérêts et les enjeux sont contradictoires.

D) Nécessité d'une stratégie pour la stabilité du Sahel

Si l'attachement à la Méditerranée et au Maghreb a été suffisamment élaboré et concrétisé dans la pratique, il reste que la profondeur africaine de l'Algérie n'a été que superficiellement exploitée. Jusqu'à un passé récent, la dimension africaine n'a été perçue que dans un "design" tiers-mondiste assez large que ce soit dans la lutte anticolonialiste que dans les efforts pour remédier aux injustices de l'ordre international dans le cadre d'un non-alignement militant et frondeur.

1) Le Sahara : Enjeu ou carrefour entre civilisations?

En effet le Sahara en général n'a jamais constitué un handicap pour les nomades dans leur périple vers le nord. Il était depuis les temps anciens une voie de communication entre le nord africain et l'Afrique sub-saharienne : c'est un espace religieux et culturel dans lequel des affinités afro-berbères et arabo-musulmanes se sont tissées. Les caractéristiques géographiques inhabituelles du grand Sahara en Algérie présentent des défis spéciaux vis-à-vis de la sécurité frontalière. La majorité de la population se concentre à l'intérieur d'une bande côtière ne dépassant pas 200 km, le reste est non habité. De vaste étendue constitue le Sahara algérien. Ouvert par le sud et assez vulnérable, le désert saharien serait très difficile à défendre contre un adversaire fort et déterminé. Parmi les voisins de l'Algérie seulement le Maroc et la Libye pourraient être considérés comme des rivaux potentiels. Le flanc ouest, au sud des montagnes de l'Atlas de l'Algérie serait spécialement vulnérable à une attaque, tant que les forces marocaines bénéficient de lignes de communication et d'approvisionnement plus courtes.

Entre Béchar et Tindouf, l'autoroute stratégique qui est en parallèle avec la frontière marocaine pourrait être facilement brisée coupant le seul lien terrestre de l'Algérie, ainsi que les pistes qui mènent au Sahara Occidental et la Mauritanie. Par contre au Nord-Ouest, les montagnes de l'Atlas agiraient comme une barrière décourageant l'invasion des parties les plus peuplées. Le grand défi reste le flanc sud désertique et isolé avec 2000 km. Fort heureusement l'Algérie a pu résoudre ses différents frontaliers avec le Mali, le Niger et la Mauritanie. Elle a généralement maintenu des relations harmonieuses avec ses voisins du sud.

2) Le concept de "bon voisinage positif" appliqué au Sahel

Dans la perception algérienne, le "bon voisinage positif" est un principe du droit international, supposant la non agression et la non ingérence dans les affaires d'autrui. Cette vision est en parfaite symbiose avec les règles internationales à plusieurs niveaux: respect de l'intégrité territoriale de l'Etat voisin; statu quo frontalier renforçant l'intégrité territoriale des Etats décolonisés. La préoccupation de bon voisinage de l'Algérie a toujours été une constante de sa diplomatie. Elle défend avec acharnement le statu quo des frontières postcoloniales. Bien que les accords de reconnaissance des frontières sahariennes soient intervenus assez tardivement, l'Algérie entretiens de bonnes relations avec les pays du sud.

Avec le Mali ayant une frontière commune de près de 1280 km, l'Algérie a entretenu des rapports privilégiés; des milliers de nomades se déplacent en permanence entre les deux pays. Durant la sécheresse, une importante communauté

maliennne s'est établie temporairement sur le territoire algérien. Parrain des accords de paix entre l'Azawad (le mouvement Touareg et le Mali), l'Algérie forme et équipe l'armée maliennne. Elle finance des opérations de développement dans le nord du pays voisin et accorde annuellement des centaines de bourses de formation aux étudiants maliens.

C) Représentations stratégiques et redéploiement économique vers le Sahel :

La nouvelle posture stratégique vis-à-vis du sud général et de l'espace sahélo-saharien en particulier devrait se traduire par un redéploiement stratégique vers le grand sud, en particulier dans les wilayates limitrophes du Mali et du Niger avec des objectifs rénovés et adoptés aux nouvelles configurations géostratégiques. Ces représentations stratégiques et diplomatiques devront prendre en compte les facteurs d'insécurité déjà cités, les moyens et capacités réelles qui seront engagés face aux visées des puissances extérieures, afin d'établir un système régional fiable.

1) L'impératif découpage du Grand Sud

Afin d'encourager notre jeunesse à se redéploier vers le sud, une nouvelle politique d'aménagement du territoire s'avère utile et nécessaire, mais encore faudrait-il non seulement instaurer une véritable politique d'équilibre régional en direction des hauts-plateaux, du Sahara central et du grand sud. Cet équilibre régional, doit non seulement traduire les réalités historiques et sociologiques de la Nation algérienne sur la base de grands découpages administratifs, mais il doit obéir à une vision stratégique propre à l'autonomie stratégique nationale. D'autre part un projet d'aménagement du territoire de grande envergure permettra de diminuer les pressions sociales des agglomérations de la frange littorale où est concentrée 70% de la population algérienne.

Alors qu'un redéploiement volontaire d'une partie de la nouvelle génération vers le sud, contribuera à la concrétisation d'une politique nouvelle de création de villes dans le sud et l'extrême sud; l'utilisation rationnelle des ressources de ces zones et le développement de voies de communication et des moyens de transport ne manqueront pas de minimiser les effets de la croissance démographique et d'accroître la prospérité. Pour cela certaines mesures d'encouragement sont nécessaires: La cession des terres publiques au profit des coopératives de jeunes au Dinar symbolique et des terres cultivables distribuées à bas prix. Ces mesures incitatives sont de nature à encourager les jeunes à vivre au sud et les investisseurs à créer de nouvelles entreprises privées. L'exonération d'impôts pour une période de 10 ans, et pendant toute la période de l'investissement sur le transport des biens et la réduction de la taxe ajoutée ainsi que de larges facilités d'accès au crédit assortie d'une réduction ou annulation des intérêts pratiqués par les banques nationales. Autres mesures afin de favoriser l'emploi sur place de l'encadrement venu du Nord dans les secteurs de l'administration sanitaire de l'éducation des services de sécurité.

Encouragement des nouvelles entreprises et du secteur agro-alimentaire en particulier, par la réduction de moitié des factures d'électricité et de gas-oil. Création de banques privés et ouverture des succursales des organismes financiers publics et des pays limitrophes (Mali, Niger). Dans ces conditions d'un point de vue stratégique, la création de nouvelles villes et le découpage du grand sud en plusieurs wilayates engendrera une ceinture de sécurité sociétale qui protégera les vastes étendues vides, des flux de jeunes clandestins qui augmentent de jour en jour.

2) Tamanrasset : pôle stratégique de Co-développement et de Sécurité.

Pour mieux superviser une posture stratégique à l'égard du sud, l'élévation de la ville de Tamanrasset au rang de gouvernorat, capitale du sud, tournée vers l'Afrique, sera d'une grande utilité et réconfortera les populations locales qui ressentent des frustrations engendrées par un pouvoir central entre les mains d'une élite obsédée par un ostracisme nordique hérité des temps des corsaires. En effet, il ne s'agit pas de maintenir une politique alimentaire en leur transférant des produits de consommation importés, de surcroît, qui ont souvent fait l'effet de spéculation ou l'objet d'écoulement illégal dans les pays frontaliers, mais d'engendrer un "New deal" de développement du grand sud, porteur d'espoir et de prospérité pour les générations nouvelles. La création d'une zone de libre échange à Tamanrasset reste le rêve d'une jeunesse pionnière qui décidera de l'avenir de l'Algérie. L'encouragement des jeunes à venir s'installer au sud, et à créer leur PME et PMI, va dans le sens d'une politique de stabilisation des populations nomades afin de développer sur place les moyens de subsistance et même des ressources d'exportation vers les pays du Sahel, des biens et services algériens dans un cadre de partenariat en exploitant le potentiel pétrolier, gazier, minier et agricole et en introduisant de nouvelles techniques basées sur les énergies renouvelables (éolienne et solaire) peu coûteuses et compatibles avec une politique environnementale.

Dans un premier temps la priorité sera donnée à notre jeunesse, encouragée par l'épargne nationale privée. Puis dans une perspective de coopération régionale, les jeunes africains des pays limitrophes peuvent accéder à des emplois réguliers et réglementaires afin de stopper l'immigration clandestine et de maîtriser leur séjour. Une large coopération entre les différents ministères (A.E - intérieur, wilayates du sud) doit aboutir à la tenue d'une base de données spéciale, fiable et moderne. L'attribution d'une quantité suffisante et maîtrisée des visas Zonaux (spécialement pour la zone sud) et par la suite d'une carte de séjour limité (2 à 3 ans), selon les besoins des nouvelles entreprises, contribuera à tenir, et réglementer le séjour et le départ des flux de jeunes vers les pays d'origine ou vers l'Europe via-l'aéroport international de Tamanrasset.

De telles initiatives ne heurteront pas le mode de vie des Targuis et n'entraveront pas leurs modes d'échanges commerciaux avec les populations des pays sahéliens. C'est une main d'œuvre abondante et bon marché, dont on peut tirer profit pour la construction de nouvelles villes dans une ceinture stratégique qui protège les limites territoriales et engendrera une vraie politique africaine.

3) Tamanrasset : Carrefour d'échange et de coopération

S'il est vrai que l'Algérie cherche à accroître ses capacités d'exportation hors hydrocarbures, la création d'une zone de libre échange à Tamanrasset est d'une grande importance, afin de diversifier les échanges commerciaux avec les pays sahéliens. Pour cela le retour au troc comme mode d'échange est souhaitable; la datte algérienne (entre autre) peut jouer le rôle moteur dans la relance des activités commerciales ancestrales dans la région sahélienne.

Cet objectif nécessite l'exploration et l'étude de marché des pays limitrophes afin de cibler des secteurs d'intervention appropriés non seulement par nos représentations diplomatiques mais par les opérateurs privés ou publics installés sur place dans le cadre d'une réelle politique de valorisation des exportations et de rationalisation des importations. Au niveau des projets stratégiques des énergies non-renouvelables, la SONATRACH, la SONAREM et les bureaux d'études privés peuvent de par leurs capacités, leur expérience et la compétence des cadres algériens, envisager une participation dans les secteurs énergétiques et miniers dans le massif du Niger, les régions de Gao de Tombouctou au Mali et dans le nord du Tchad, encore inexploités.

De l'exploration à la construction de certaines installations, des aires de stockage à la mise sur pied de réseaux de distribution, le champ d'investigation demeure vaste. Il est possible d'associer des compagnies étrangères opérant en Algérie de permettre l'ouverture de consulats aux pays occidentaux à Tamanrasset, afin de délivrer des visas pour les jeunes. La promotion de l'industrie agro-alimentaire, manufacturière, du tourisme, et de l'artisanat est une nécessité avérée. Le bétail très abondant peut être échangé et sous-traité sur place; des centres de contrôle sanitaires et des laboratoires doivent être créés à cet effet.

Dans le domaine des transports, il s'avère important d'élargir les réseaux de communications, il serait judicieux de parachever les tronçons de la route de l'unité africaine en direction du Mali et du Niger jusqu'à la jonction avec le tracé du projet de la route trans-sahélienne dans lequel l'Algérie pourrait prendre part. Des travaux d'envergure pourraient être envisagés en coopération avec les pays sahéliens pour atténuer la diversification et intensifier la lutte antiacridienne.

4) Tamanrasset : Capitale d'une communauté sahélo-saharienne

Elevée au rang d'une capitale d'un ensemble régionale, avec des prérogatives décentralisées, Tamanrasset peut sous l'œil vigilant d'un super wali , prendre des initiatives pour lancer les bases d'une coopération régionale avec les capitales maliennes et nigériennes.

Dans cette perspective il y a lieu d'envisager la création d'un organisme chargé du co-développement avec les pays sahéliens, et tester de nouveaux modèles afin d'accroître les capacités d'exportation et de coopération régionale. Cet organisme peut trouver des normes pour le commerce et le troc, et arriver dans le moyen terme à lancer les jalons, d'une vraie coopération avec les pays sub-sahariens et l'Afrique centrale. A l'heure de la globalisation et du libre échange, l'Algérie doit intégrer sa sphère d'influence naturelle, la création d'une zone de libre échange peut développer le commerce des services et biens vers de nouveaux horizons. Il est temps de dépasser les anciennes politiques d'aide pour établir une vraie politique de coopération. Au delà du militantisme non-aligné des années 70, l'intérêt économique doit se substituer aux pratiques de bon voisinage, sans contester les programmes d'aide aux pays sahéliens. Les vertus de la géo-économie peuvent être bénéfiques à une économie moribonde. Au delà de la dépendance de l'économie algérienne des recettes pétrolières, une nouvelle logique de diversification des biens et services doit saisir l'opportunité stratégique de la coopération régionale et de l'impact de bon voisinage positif pour la promotion qualitative des rapports algéro-sahéliens. Pour l'Algérie, le défi n'est pas moindre, Au sein du Maghreb où elle dispose déjà du potentiel démographique le plus important, du potentiel industriel même réduit mais prometteur, sans compter une position géostratégique en Méditerranée, une place centrale via la transsaharienne avec le monde africain, ses atouts paraissent prometteurs. Dès lors tout dépendra de sa capacité à utiliser une diplomatie maghrébine et sub-saharienne afin d'être impliquée dans la relance d'un espace de prospérité, de stabilité et de bien être.

Conclusion :

D'emblée l'espace saharien algérien et la zone du sahel limitrophe ouvert un couloir saharien de l'atlantique à la zone nilotique. Le Machrek (Orient) et le sahel, créant de facto un continuum stratégique de la corne de l'Afrique de l'Est à la côte atlantique.

Il s'agit de la maîtrise d'un couloir de près de 6000 km de long, entre le 12°N et 20°N, traversant l'espace sahélo-saharien: de la Mer rouge, il aboutit à l'Atlantique et trouve les Canaries dans son prolongement. Cette zone quasi désertique, sans doute riche en ressources minérales diverses est surtout valorisée sur le plan stratégique par le contrôle des voies de communications maritimes transatlantiques qu'elle permet.

Or les Etats Unis souhaitent contrôler une zone d'influence s'étendant du Maroc au Pakistan, dans le cadre de leur plan de sécurisation du "Grand Moyen-Orient" sans être toutefois les seules visibles, l'objectif principale affiché est d'éviter que l'espace du Sahara ne deviennent une zone grise, sanctuaire des groupuscules armés d'Al-Qaïda au Maghreb Islamique(AQMI).

Les nouvelles recompositions régionales portées par l'engagement sécuritaire et économique des pays maghrébins et le choix du bilatéralisme vertical, a induit la redéfinition d'une zone d'intérêts stratégiques exclusivement méditerranéenne dont Les nouveaux confins passent par le Sahara.

L'Algérie, où siège désormais un état-major conjoint des «pays du champ», entre les armées sahéliennes à Tamanrasset et un centre de renseignement à Alger. Parallèlement, l'aisance financière de l'Algérie, lui octroie une autonomie qui lui permet de rembourser la quasi-totalité de sa dette extérieure et d'autre part de disposer de 200 milliards de dollars en réserves de change et d'en placer 60 milliards en bon de trésor américain. Certainement il n'y a aucun problème avec les bons de trésors, tant que le cours du dollar reste ferme et face à l'Euro la tendance est à l'augmentation. Mais n'y a-t-il pas plus judicieux de penser une politique d'investissement bilatérale algéro-américaines dans le grand Sud.

Avec cette manne financière (bons de trésors), investit dans de grands projets ferroviaires, agricoles et énergies nucléaires civiles.

Parce que la crise actuelle est une crise structurelle du capitalisme globale, dont l'économie américaine est tributaire, va durer encore. On va assister à des fusions nationales et transnationales de banques, à des nationalisations, à la mise en place de nouvelles règles et pratiques, et à une participation plus importante de la Chine et des pays émergents, qui vont avoir plus de pouvoir dans les institutions financières internationales (FMI, Banque Mondiale, OMC, etc.).

L'étape d'après ce sera un développement des entreprises multinationales de ces pays émergents et des prises de participation dans les secteurs stratégiques (logistique, énergie, télécommunication, etc.)

D'emblée le centre financier du capitalisme va devenir de moins en moins américain et européen pour devenir plus asiatique et l'économie va devenir totalement globale avec la possibilité des économies émergentes (y compris l'Algérie) d'acquiescer des grandes firmes occidentales.

Après l'élection américaine Novembre 2012, on va assister à une offensive de "soft power" et de regain diplomatique en Afrique et en particulier en Algérie.

Sans doute que les actions d'influence de l'ambassade US à Alger vont se multiplier mais l'option d'un partenariat privilégié avec la nouvelle administration américaine devait s'imposer à l'horizon 2014.